

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2383

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 55

À l'alinéa 23, substituer à la référence :

« 2° »,

les mots :

« deuxième alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.